



NOTE RENAULT SERVICE

MÉTHODES RÉPARATIONS

NOTE R. S. N° 1 101
Complément à la note R. S. N° 1 096
MAI 1955

D. 162

CONCERNE : 4 CV TOUS TYPES

OBJET : NOUVEAU TRAIN AVANT 4 CV.

- RÉGLAGE DU PINCEMENT.
- ORIENTATION DU RACCORD LOCKHEED.

RÉGLAGE DU PINCEMENT :

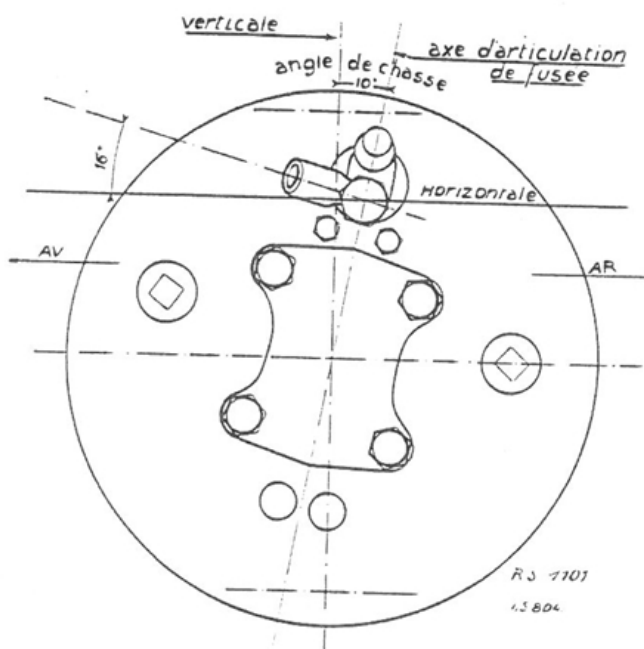
Les articulations de ce train avant étant plus souples que celles de l'ancien, le pincement est augmenté.

Sa valeur est portée à $4 \text{ mm} \pm 1$.

Le réglage du pincement devra donc se faire entre 3 mm minimum et 5 mm maximum.

POSITION DU RACCORD ORIENTABLE DE FLEXIBLE :

Pour le nouveau train avant, ce raccord doit être impérativement bloqué dans la position de la figure ci-jointe.



REMARQUES IMPORTANTES :

Articulations inférieures :

- a) COTÉ FUSÉE : L'axe d'articulation est constitué par 1 boulon et 1 écrou NYLSTOP. La tête du boulon est du côté arrière de la voiture.
- b) COTÉ TRAVERSE : Les extrémités de l'axe d'articulation doivent dépasser de 0,5 à 1 mm la face extérieure des deux écrous NYLSTOP assurant le blocage.

La fente des paliers doit être du côté fusée.

Articulations supérieures côté traverse :

- L'axe est constitué par 1 boulon et 1 écrou. La tête du boulon est obligatoirement du côté "avant de la voiture".

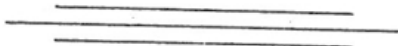


FIGURE:1

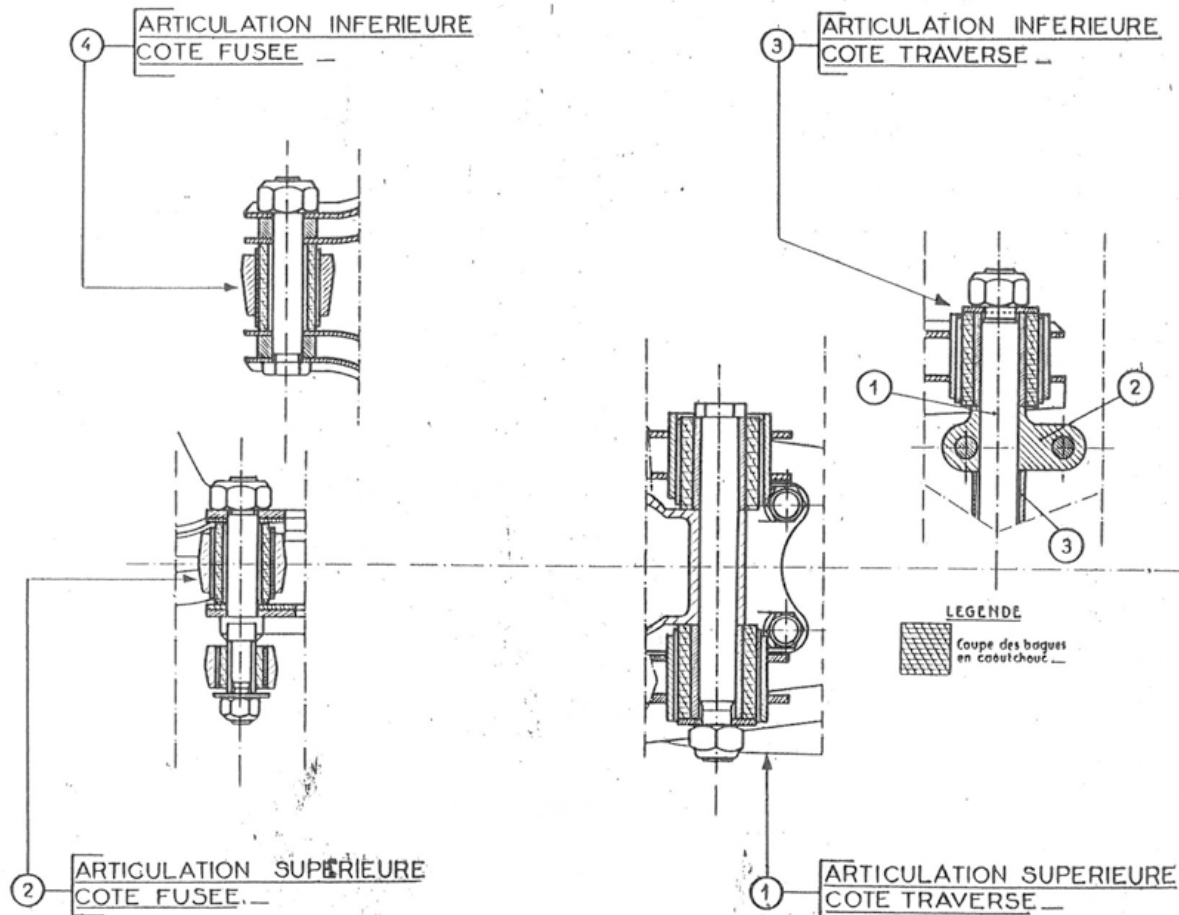
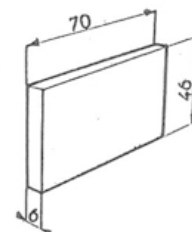
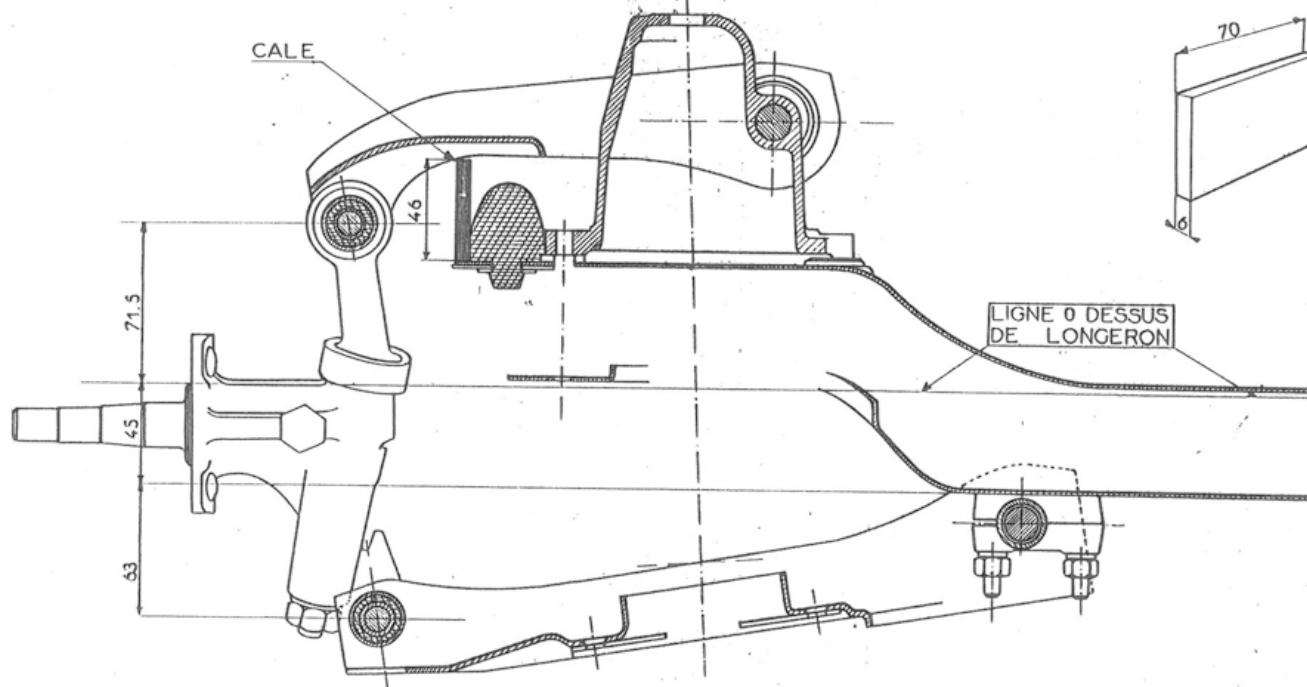


FIGURE 2

POSITION DE BLOCAGE DES BLOCS ELASTIQUES D'ARTICULATIONS AVANT

FIGURE 3

CALE DE
POSITIONNEMENT



R. S. 1 098-2